

Un bâtiment pour le public : attentes et besoins des utilisateurs

Christian HOTTIN

Conservateur aux Archives nationales

Centre des Archives du Monde du Travail (Roubaix)

* Avant d'être pensée en termes architecturaux, la notion d'accueil dans un espace public doit être envisagée comme une relation humaine. L'expérience personnelle de séances de travail aux Archives municipales de Limoges a permis de ressentir combien la qualité de l'accueil pouvait être améliorée par une architecture modeste et sachant se faire oublier, mais qui favorise au contraire l'immédiateté de la relation entre le lecteur et le personnel et aide à la reconnaissance individuelle : pénétrer directement dans la salle de lecture en franchissant la porte du bâtiment, être tout proche de la présidence de salle tout en étant installé au fond de la pièce, voir ainsi ses documents arriver et pouvoir aller les chercher en n'ayant que dix pas à faire. L'accueil ne dépend donc pas uniquement de l'architecture des archives. Inversement, les bâtiments archives n'ont pas toujours été conçus pour recevoir du public. Sur le plan de l'édifice conçu par Cellier pour les Archives de l'Empire, on cherche en vain une salle destinée aux visiteurs¹. La fonction première d'un bâtiment d'archives était alors de conserver, non d'être ouvert au public ou de communiquer les documents². Dissociés les locaux de

* Je tiens à remercier Elsa Marguin-Hamon et France Saïe-Belaïsch, à la Direction des Archives de France, ainsi que Claudine Wallart et Marine Vasseur, aux Archives du Nord, pour les renseignements qu'elles m'ont donnés lors de la préparation de cette intervention.

¹ Voir : Bernard Mahieu, « Un projet pour Napoléon », *Bâtiments d'archives, vingt ans d'architecture française (1965-1985)*, Paris, Archives nationales, 1986, 202 p. , p. 11-14. Sur ce bâtiment, voir aussi Vincent Duclert, « Les premiers lieux de l'archive : un palais de l'archive quai Branly, le projet de Napoléon », *Le lieu de l'archives, Actes des journées d'études organisées par le LAHIC (Paris, 19 et 20 juin 2003)*, à paraître.

² Inversement, Depuis les débuts de l'ère moderne, la bibliothèque est conçue comme un lieu qui combine consultation et conservation, les murs couverts d'étagères constituant les magasins. Proche des dessins de Cellier – qui s'en inspira peut-être – par le style, mais conçus dans un contexte philosophique et politique très différent, les projets de Boullée

conservation, les locaux d'accueil se sont progressivement développés dans les dépôts archives, d'abord sous la forme de modestes salles de lecture, puis d'une manière de plus en plus diversifiée.

Cette diversification est au coeur de notre propos. Si l'on compare les mutations subies depuis un demi-siècle par les lieux de conservation et les lieux ouverts aux lecteurs et visiteurs, un constat s'impose : la fonction d'accueil, qui pendant longtemps retint moins l'attention des archivistes et des architectes que celle de conservation, occupe aujourd'hui la première place dans les programmes de présentation des nouveaux édifices. Ainsi, lorsqu'il présentait en 1950 « l'organisation d'un dépôt d'archives moderne », René Gandilhon consacrait l'essentiel de sa réflexion aux magasins et seulement quatre lignes à l'aménagement de la salle de lecture : « Claire, rayonnages suffisants mais ne contenant que le strict nécessaire au logement des usuels. Tables en chêne ciré clair, peinture ou papier vert, éclairage électrique important. Fichier métallique avec tringle pour consultation pour le public »³. De même, dans un article de 1956 qui jetait les bases de sa réflexion programmatique formalisée dix ans plus tard⁴, Michel Duchein pouvait laconiquement écrire au sujet de l'accueil des visiteurs: « Il importe que le public soit dirigé, à son entrée dans le bâtiment, sans erreur possible, vers la salle de lecture »⁵. Quelques 40 ans plus tard, dans une fiche de présentation destinée à la Direction des Archives de France, les responsables du projet des Archives de l'Aude (Bernard Feypell)⁶ définissent en cinq points la conception technique de l'édifice. Pas moins de quatre portent directement sur la fonction d'accueil : « Accessibilité de plain pied de tous les espaces recevant du public ; Salle de lecture orientée au nord ; Mission de création du mobilier des zones accessibles au public ; Conception de l'ensemble basée autour d'un projet d'espace public extérieur »⁷ Dans le même temps, les questions relatives au public ont fait l'objet au sein de l'institution archivistique d'une importante réflexion, dont l'ouvrage de Gérard Ermisse marque l'aboutissement⁸.

pour la Bibliothèque royale à la fin du XVIII^e siècle sont très représentatifs de cette tradition qui fait de la bibliothèque un bâtiment mêlant dans un seul espace conservation des livres et travail des lecteurs. Voir : Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Etienne-Louis Boullée*, Paris, Flammarion, 1994, 287 p.

³ René Gandilhon, « L'organisation d'un dépôt d'archives modernes, conférence faite à la Société de l'Ecole des Chartes le 23 mars 1950 », *Gazette des Archives*, nouvelle série n° 9, janvier 1951, p. 34-38, p. 38.

⁴ Michel Duchein, *Les bâtiments d'archives, construction et équipement*, Paris, Archives nationales, 1966.

⁵ Michel Duchein, « Les bâtiments d'archives départementales en France », *Archivum*, VI, 1956, p. 108-177, p. 119.

⁶ Les noms indiqués entre parenthèses sont ceux des architectes des bâtiments évoqués.

⁷ *Les bâtiments d'archives en France (1985-2003)*, Paris, Direction des Archives de France, à paraître en 2003.

⁸ Gérard Ermisse, *Les services de communication des archives au public*, München, Paris, K. G. Saur éd., 1994, 306 p.

L'évolution comparée des deux types d'espaces traduit dans l'architecture quelques unes des mutations essentielles de l'institution archivistique depuis la seconde guerre mondiale. A travers le développement en volume des magasins, mais aussi leur perfectionnement technique, se lisent « l'explosion » documentaire de l'ère contemporaine et l'attention toujours plus grande apportée à la conservation matérielle des documents. De manière plus ambiguë peut-être, l'essor et la diversification des lieux ouverts au public témoigne des nouveaux rapports que cette institution administrative et scientifique entretient désormais avec la société. Dans l'architecture de ces lieux se dévoile aussi, à travers le regard des architectes, une des formes de représentation que la société peut avoir des archives et, plus rarement sans doute, l'image que la profession veut donner d'elle même. En somme, si conserver bien l'essence de l'institution archivistique, accueillir constitue pour elle un enjeu stratégique récent mais capital.

Une réflexion sur les espaces d'accueil prend naturellement appui sur une bonne connaissance des publics et de leurs attentes en matière architecturale. Les outils récemment publiés permettent de mieux appréhender cette question, y compris de manière qualitative⁹. Mais il importe tout autant de s'interroger sur les raisons de l'omniprésence du public dans les discours portant sur l'institution, y compris dans les projets de bâtiments.

Avant de se lancer dans l'exercice délicat de la prospection et de l'imagination du « bâtiment du futur », on tentera de dégager les traits caractéristiques des espaces d'accueil dans les bâtiments d'archives contemporains : typologie des lieux, fonctions et principes d'aménagement seront détaillés. En dernier ressort, moins que la dimension prospective, c'est l'approche comparative qui retiendra l'attention : que peuvent apporter aux concepteurs de dépôts d'archives récents les réalisations conduites ces derniers temps pour d'autres édifices culturels ?

Des attentes des utilisateurs au discours sur les publics

Grâce à la parution des résultats de l'enquête concernant les publics des archives départementales et communales, on dispose désormais de nombreux renseignements sur les

⁹ Lucien Mironer (dir.), *Les Publics des archives départementales et communales, Profils et pratiques*, Paris, Ministère de la Culture, 2003, 3 vol. (240, 144 et 136 p.) . Lors de la communication orale, les résultats n'étant pas encore publiés, je n'avais pu faire état de l'enquête qualitative menée par le Département des études et de la prospective du Ministère de la Culture (Annexe à l'étude, vol.1, *Florilège des entretiens de l'enquête qualitative*).

caractéristiques et les attentes des personnes qui fréquentent les centres d'archives¹⁰. L'enquête en cours sur les Archives nationales viendra bientôt compléter ce tableau. Certaines données, très générales, sont connues et ne doivent être citées que pour mémoire : le public des archives a considérablement augmenté au cours des dernières décennies et il s'est diversifié. A la catégorie des lecteurs (qui associe elle-même les chercheurs traditionnels et les généalogistes) il faut ajouter les visiteurs qui fréquentent les expositions, les enfants et les enseignants qui se rendent aux archives pour rencontrer le service éducatif, les usagers à la recherche d'un renseignement administratif et les personnes mues par un « devoir de mémoire » individuel ou collectif¹¹. Il faudrait aussi prendre en compte, plus rarement il est vrai, les curieux qui viennent pour découvrir le bâtiment et son architecture (cette situation est fréquente au Centre des Archives du Monde du Travail). Enfin, au delà de ces publics, semble s'esquisser pour les responsables territoriaux ou nationaux et les conservateurs l'horizon encore flou d'un vaste « non-public » des services d'archives qui est au coeur des stratégies de captation aujourd'hui mises en oeuvre.

Une importante partie de l'enquête était consacrée à l'accueil dans les services. 48 % des personnes interrogées se sont déclarées très satisfaites de l'accueil reçu et 43 % assez satisfaites. Il semble que les réponses favorables soient plus nombreuses auprès des lecteurs des archives communales. Une approche plus fine, qui présente les attentes et besoins des utilisateurs sur différents points précis, révèle des informations intéressantes pour tout ce qui a trait au bâtiment et à son aménagement : 90 % des personnes se déclarent satisfaites de l'ambiance, 83 % du confort de la salle de lecture et 76 % du nombre de places offert aux lecteurs¹².

Pour importants qu'ils soient, ces chiffres ne décrivent finalement que d'une manière très sommaire la perception que les gens ont de l'accueil aux archives et la place tenue par le bâtiment et l'architecture dans la vision que les usagers ont de ces établissements. Jusqu'à

¹⁰ Lucien Mironer (dir.), *Les Publics des archives départementales et communales, Profils et pratiques*, Paris, Ministère de la Culture, 2003, 3 vol. (240, 144 et 136 p.). Les premiers résultats de l'enquête avaient été publiés en octobre 2001 Dans *Développement culturel*. Les données indiquées ci dessous sont tirées de cette source.

¹¹ C'est en particulier le cas des enfants de déportés à la recherche d'informations et de documents sur leurs parents. Cette situation avait été évoquée par Marie-Paule Arnaud au cours de son intervention au séminaire international de l'INP « Concevoir et construire un bâtiment d'archives pour le XXI^e siècle : nouveautés et perspectives d'évolution » (Paris, 3-7 mars 2003).

¹² Par comparaison, les pourcentages de réponses positives sont moindres pour tout ce qui concerne l'accès à l'information (instruments de recherche, nombre de documents communicables) et aux techniques de reproduction (lecteurs de microfilms, photocopies). De même, le florilège de l'enquête qualitative reproduit de nombreuses critiques ayant trait aux horaires d'ouverture.

présent, on manquait de témoignages nombreux et précis, et ceux qui existaient (le plus célèbre est sans doute *Le Goût de l'archive* d'Arlette Farge¹³) se rapportaient souvent aux bibliothèques, institution au sein de laquelle les modalités d'accueil des lecteurs sont assez différentes. Les résultats de l'enquête qualitative, bien que connus seulement par le biais d'un florilège, permettent d'en savoir un peu plus sur la perception qu'un lectorat changeant a d'une institution elle-même en mutation, y compris du point de vue architectural. La transformation des édifices, particulièrement spectaculaire dans les espaces d'accueil, peut être pour le lecteur signe du changement de nature de l'institution. On passe du « dépôt » à autre chose... Des « services » que l'un des enquêtés peine un peu à qualifier, avant de finir par les comparer... à une bibliothèque :

« En règle générale, ça a énormément évolué. Du dépôt d'archives, on est passé quand même maintenant à des services... ; les constructions de certains services d'archives départementales sont là pour le dire. Avant c'était confiné dans la Préfecture, il y avait quoi ? Dans les greniers, et puis il y avait deux bureaux en bas, où l'on allait. C'est là qu'on était reçu ; il n'y avait pas de salle de lecture à proprement parler ; on était avec le personnel. Certains ont réaménagé leurs locaux ; d'autres sont sortis de la ville, et le conseil régional [sic] je crois, construit un énorme bâtiment où alors là, tout est fonctionnel, tout est vraiment fait comme un dépôt d'archives, comme un grand service d'archives ! Un petit peu comme la Bibliothèque nationale ou les trucs comme ça [...] »¹⁴

Dans les discours tenus par les enquêtés, il semble que la taille de la salle de lecture soit un bon indicateur de ces transformations. C'est en tout cas celui qui modifie le plus, concrètement, leurs conditions de travail :

« Question : *Est-ce que, dans votre expérience, vous avez remarqué des différences considérables d'un site à l'autre ?*

Réponse : Ah, oui ! Enormes ! Et je dirais que ça peut être attribué à tout. Différences dans les lieux, tout simplement ; il y a certains sites qui sont minuscules. A Châteauroux, ils vont déménager bientôt, si ce n'est fait, mais il y

¹³ Arlette Farge, *Le Goût de l'archive*, Paris, Seuil, 1989, collection Librairie du XX^e siècle, 152 p.

¹⁴ Entretien avec un généalogiste retraité, responsable d'une association de généalogie, Lucien Mironer (dir.), *Les Publics des archives départementales et communales, Profils et pratiques*, Paris, Ministère de la Culture, 2003, 3 vol., Annexes, vol. 1, p. 16.

avait douze places assises, et d'autres, à Metz, où le site a été construit récemment, ça n'a rien à voir ! [...] »¹⁵

Enfin, l'un des enquêtés évoque les causes de ce changement et souligne le rôle joué par la décentralisation dans la modernisation des équipements :

« Oui, je pense que ça a bougé... justement ! de part le changement de statut qui avait un côté positif, l'intervention des conseils généraux, dans le financement du bâti. Pour prendre deux exemples différents, que j'ai rencontrés à l'époque [...], on était dans certains cas, encore dans un bâti ancien et dans des conditions de travail difficiles, et d'autres où les constructions avaient déjà été faites : aux A.D. de l'Ariège, j'ai travaillé dans d'excellentes conditions. Et puis il y aurait un autre exemple, pas besoin de donner de nom, où l'on était encore dans des conditions... Sauf dans la pièce de la secrétaire, où je ne pouvais pas utiliser d'ordinateur, je ne pouvais pas le brancher. »¹⁶

Les liens tissés entre les visiteurs et le bâtiment ne s'appréhendent pas uniquement à partir des perceptions que les usagers ont des espaces mis à leur disposition. Il faut également s'interroger sur une autre interaction entre le public et l'édifice : dans les discours des élus locaux, des professionnels des archives et des programmistes travaillant sur un futur bâtiment, le public occupe une place considérable, tant dans la conception que dans la justification du projet. Cette invocation insistante du public est nettement perceptible dans les textes élaborés par les programmistes en vue des projets de construction d'Archives départementales. On la rencontre notamment dans les parties liminaires, lieux privilégiés d'expression des intentions générales. A l'autre extrémité d'une chaîne documentaire embrassant toute la réalisation de l'édifice, elle se retrouve dans les plaquettes éditées lors des inaugurations.

Dans l'évocation de l'élargissement des missions dévolues aux archives se lit parfois en filigrane l'élargissement du panel de visiteurs :

¹⁵ Entretien avec un chercheur en histoire contemporaine, Lucien Mironer (dir.), *Les Publics des archives départementales et communales, Profils et pratiques*, Paris, Ministère de la Culture, 2003, 3 vol., Annexes, vol. 1, p. 22. Notons toutefois que, selon la personne interrogée, un bâtiment neuf et vaste n'est pas la garantie d'un meilleur service (*id.* p. 23).

¹⁶ Entretien avec un chercheur en histoire contemporaine, Lucien Mironer (dir.), *Les Publics des archives départementales et communales, Profils et pratiques*, Paris, Ministère de la Culture, 2003, 3 vol., Annexes, vol. 1, p. 25.

« Les archives ne sont ainsi plus uniquement perçues comme des bâtiments institutionnels et administratifs, investis d'une mission essentielle pour l'enrichissement de la mémoire collective, mais comme des lieux d'équipement culturels à part entière, ouverts à tout public, lieux d'immersion dans l'histoire et la culture, outils destinés à l'étude, à la connaissance et la transmission de l'héritage commun. »¹⁷

Mais le nouveau bâtiment n'est pas toujours présenté comme la simple réponse apportée par la collectivité à l'apparition de nouvelles catégories de visiteurs. Dans certains projets, l'édifice se voit clairement assigné pour mission de conquérir encore d'autres fractions de la population : « Le souhait majeur du département des Yvelines est d'attirer un grand nombre de chercheurs, lecteurs, et publics dans des conditions optimales d'accueil. »¹⁸ Lorsque les nouvelles archives doivent prendre place dans un ensemble architectural intégrant divers établissements assez dissemblables, il faut bâtir un discours susceptible de réunir toutes ces composantes, ce que facilite la référence à une mission encore plus générale :

« L'espace Hérault Culture-Sport doit bien sûr satisfaire les publics destinataires d'une activité précise (lecture, archives, sport), mais également, et surtout, conquérir les nouveaux publics à ces instruments d'équilibre.[...] La solidarité, qui est le maître mot de la politique départementale, doit s'exprimer dans ce projet majeur. Pour paraphraser Villon, « *nos frères humains qui aujourd'hui vivent* », doivent se sentir chez eux, même s'ils ignorent tout du cartulaire de Gellone, même s'ils n'ont jamais lu Marguerite Duras dans le texte, et même s'ils n'ont jamais connu la fraternité d'une équipe de rugby.»¹⁹

Scrutés avec attention par les experts des pratiques culturelles et largement sollicités par les « décideurs » dans lors des phases de lancement d'un projet, les publics sont également, comme il se doit, l'objet de l'attention des architectes. Avant même d'être déclinée à travers

¹⁷Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier de l'Oise. *Conseil général de l'Oise, Reconstruction des Archives départementales de l'Oise à Beauvais, Programme architectural et technique*, vol. I, juillet 1997, p. 9.

¹⁸ Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier des Yvelines. *Archives départementales des Yvelines*, 3.1.1.1.3. « Les publics ».

¹⁹ Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier de l'Hérault. *Conseil général de l'Hérault, Direction du Patrimoine, Projet Hérault Culture-Sport*, p. 1.

tout une série de réalisations particulières (hall d'entrée, salles de lecture et de conférence, espaces d'exposition ou du service éducatif) l'importance accordée à la fonction d'accueil peut se manifester dans le parti architectural global de l'édifice. Ainsi, Pierre Noailly, pour les Archives de la Sarthe, a imaginé une façade rigoureusement composée, marquée en son centre par le pavillon destiné au visiteurs (hall d'entrée et salle de lecture). Les magasins de couleur brique ornés de cabochons de pierre noire forment l'écrin de ce bijou précieux, entièrement vitré, que sont les lieux ouverts au public.

Les espaces d'accueil dans les bâtiments d'archives en France

En observant l'évolution des espaces d'accueil en archives depuis un demi-siècle on peut esquisser une généalogie de leur diversification qui trouve sa source dans les deux lieux initialement ouverts aux visiteurs : la salle de lecture et la salle « polyvalente », cette dernière apparaissant à la fin des années cinquante. En 1956, lorsqu'il analyse la salle de lecture selon une approche non seulement prescriptive mais aussi descriptive, Michel Duchein note le développement, le bourgeonnement pourrait on écrire, d'espaces périphériques liés à la pièce de travail proprement dite : d'une part la salle consacrée aux inventaires et d'autre part celle dédiée aux microfilms²⁰. Au début du XXI^e siècle, si ces fonctions de recherche de l'information et de consultation ne font pas toujours l'objet d'un traitement indépendant, elle sont du moins toujours clairement identifiées dans les programmes et sur les plans. Parfois, comme aux Archives de la Sarthe (Pierre Noailly), le lieu de conservation et de consultation des microformes occupe une position en retrait par rapport à la salle principale, afin d'assurer une bonne isolation phonique. Dans le cas relativement hors normes du CARAN (Stanislas Fiszer), les trois salles occupent chacune un étage différent. L'évolution subie par la salle polyvalente est sensiblement différente. Dans les années cinquante, la configuration de plusieurs dépôts en témoigne (Archives de la Haute-Garonne, Archives des Ardennes, Archives de l'Oise), elle sert indistinctement pour les conférences et pour les expositions²¹. Cinquante ans plus tard, ces deux fonctions sont presque toujours traitées dans des espaces indépendants²². Les exemples récents

²⁰ Michel Duchein, « Les bâtiments d'archives départementales en France », *Archivum*, VI, 1956, p. 108-177, p. 120.

²¹ Michel Duchein, « Les bâtiments d'archives départementales en France », *Archivum*, VI, 1956, p. 108-177, p. 120.

²² On peut remarquer que cette différenciation des espaces va de pair avec une augmentation globale des surfaces dévolues aux diverses fonctions. Dans le projet des nouvelles Archives des Landes, il est prévu d'aménager trois lieux distincts : expositions (100 m²), travaux de groupe (50 m²) et conférences (70 m²). Ils doivent remplacer une salle unique

du CAMT (Alain Sarfati), de la Manche (Bernard Feypell et Poupard) ou de la Haute-Savoie (Jacques Lévy) font apparaître que les normes qui régissent l'aménagement des lieux de conférences correspondent plus à celles d'un amphithéâtre universitaire qu'à celles d'un espace multifonctionnel.

On voudrait maintenant analyser le traitement architectural des différentes fonctions d'un service d'archives impliquant l'accueil du public. Mais où commence, en définitive, cet accueil ? C'est moins d'architecture qu'il s'agit, pour répondre à cette question, que d'aménagement urbain (ou périurbain). On a observé dans les années quatre-vingt et quatre-vingt dix une tendance au déplacement des archives du centre des villes vers leur périphérie (Archives de la Moselle ou de l'Indre-et-Loire, pour ne retenir que des exemples particulièrement frappants). Cette dynamique centrifuge, pour ne pas être pénalisante, suppose la mise en place d'infrastructures (transports en communs, places de parking). L'isolement du CAC, implanté à la fin des années soixante en lisière de la forêt de Fontainebleau et à bonne distance de la gare d'Avon, est un cas extrême : encore faut-il se souvenir qu'il n'était pas, à l'origine, appelé à recevoir des visiteurs. Parallèlement à la tendance centripète aujourd'hui à l'oeuvre, existent des cas de dissociation entre fonctions de conservation et de consultation (ou de communication) : les Archives de la couronne d'Aragon à Barcelone (Roser Amado et Lluís Domènech) sont implantées dans le centre historique de la ville (expositions) et dans un lieu plus excentré (conservation et consultation). Au Canada, Gatineau (Blouin Ikoy et associés) n'est qu'un centre de conservation et de restauration, tandis que les bureaux et les salles de lecture sont restés au coeur d'Ottawa, à proximité des ministères. C'est là une question en soi très importante, on ne peut l'évoquer ici que brièvement²³

En fait, c'est avec la façade de l'édifice que débute réellement l'accueil du public. Là doit se manifester de manière privilégiée la fonction symbolique des archives²⁴, et l'architecte peut en ce point précis suggérer au lecteur comme au simple passant une représentation des valeurs et des missions de l'institution. Un ancien mur pignon en meulière doit constituer l'entrée principale des Archives municipales de Lyon (Albert Constantin), aménagées dans une ancienne Poste. Habillé d'une superstructure en verre, il donnera sur une place qui sera un des pôles d'organisation de l'espace urbain dans la presque île lyonnaise. Ce jeu sur l'opacité et la

de 75 m². Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier des Landes.

²³ Sur cette question, voir le compte rendu de discussions donné par Michel Duchein. Michel Duchein, « Public areas in archive buildings - Les locaux ouverts au public dans les bâtiments d'archives », *Janus*, n° 1, 1994, p. 118-125.

²⁴ L'importance de cette fonction a été soulignée par Alain Sarfati lors des débats des journées d'Annecy.

transparence, associé au dévoilement d'une partie du bâtiment auparavant invisible, fournit à l'architecte l'occasion de développer un propos en adéquation avec les transformations récentes de l'image des archives :

« Ce qui aurait dû être caché devient visible. Ce qui devait être fermé devient ouvert et essentiel. Nous avons conçu devant ce pignon une vitrine de protection organisée en espaces scéniques. Equipé d'une grille de scène, cet espace deviendra un lieu d'exposition et de communication avec le grand public. Les Archives deviendront ainsi un équipement culturel ouvert, acteur de la cité, générateur d'une dynamique urbaine ».²⁵

Tout en affichant des priorités plus pragmatiques, les concepteurs des Archives de l'Aude (Bernard Feypell) ont eux aussi accordé une grande attention au traitement de l'entrée du bâtiment (gestion particulière des stationnements, éclairage public, cheminements)²⁶.

Aujourd'hui comme il y a cinquante ans, le hall d'entrée est la pièce autour de laquelle s'articulent les principaux espaces accessibles aux visiteurs, quelle que soit la raison de leur venue aux archives²⁷. Mais, là encore, coexistent des aspects fonctionnels et symboliques : « il [le hall] constitue l'unique accès du public et donne l'image principale de l'établissement, dont il reflète la vocation et le souci d'ouverture »²⁸. Pour les créateurs et les concepteurs, cette volonté d'ouverture²⁹ n'est pas incompatible avec l'affirmation du prestige de l'institution. En témoigne le grand hall des Archives de la Manche (Bernard Feypell), certes très chaleureux (bois clairs et nombreuses surfaces vitrées), mais marqué par un escalier imposant, peut-être inspiré de celui du CARAN (Stanislas Fiszer). Parfois, ce souci de représentation est renforcé

²⁵ Albert Constantin, « Un projet architectural pour les archives de demain », *Archives municipales de Lyon*, Lyon, 2003, 12 p., p. 3.

²⁶ *Les bâtiments d'archives en France (1985-2003)*, Paris, Direction des Archives de France, à paraître en 2003.

²⁷ La typologie et les principes d'organisation de ces lieux ont été décrits par Bernard Feypell. Bernard Feypell, « L'aménagement des espaces d'accueil », *Gazette des Archives*, n° 184-185, 1^{er} et 2^e trimestres 1999, p. 33-34.

²⁸ Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier de l'Oise. *Conseil général de l'Oise, Reconstruction des Archives départementales de l'Oise à Beauvais, Programme architectural et technique*, vol. I, juillet 1997, p. 9.

²⁹ Dans un contexte architectural et institutionnel différent, Anne-Marie Chaintreau et Jacqueline Gascuel assignent la même fonction d'accueil et de convivialité au hall d'une bibliothèque : « Le lieu ne doit pas être clos, distant, mais de plain pied, transparent ». Elles nuancent toutefois leur propos, car cet espace doit également remplir son rôle de lieu de transition : « Le hall marque une rupture avec les bruits, avec l'anonymat de la foule ». Anne-Marie Chaintreau et Jacqueline Gascuel, *Votre bâtiment de A à Z mémento à l'usage des bibliothécaires*, Paris, éditions du cercle de la librairie, collection « Bibliothèques », 2000, 314 p., p. 125.

par l'installation d'oeuvres d'art commandées dans le cadre du 1 %, comme c'est le cas au CAMT (*Light objets*, luminaires du plasticien Ingo Maurer évoquant l'homme et la femme de l'ère industrielle) ou aux Archives de Marseille (*La sagacia nell'attesa rende una bella memoria*, deux fresques de Giuseppe Caccavale réalisées avec l'aide Alexandre Diot et Mohamed Fray. Il s'agit d'un arbre de la connaissance et d'une allégorie du savoir)³⁰.

Une fois entré de le hall, le lecteur peut s'adresser au bureau d'accueil généralement installé dans cette pièce ou gagner directement la salle de lecture. Plusieurs auteurs, de Michel Duchein à Bernard Feypell, ont insisté sur la nécessité d'une communication aisée entre ces deux parties du bâtiment. Aux archives de la Manche, elle est d'autant plus simple que l'on passe directement de l'un à l'autre. Aux Archives du Monde du Travail, la liaison s'effectue d'une manière moins évidente, par l'intermédiaire de deux ascenseurs. Dans celles de la Sarthe, l'accès se fait par un escalier tournant. En dépit de la diversification des services fournis par les établissements d'archives, la salle de lecture demeure le plus important lieu d'accueil du public. A la différence des autres pièces, elle est en général réservée aux visiteurs qui souhaitent avoir un contact direct et personnel avec les documents, comme le soulignent différents programmes : « Pour le public elle est le coeur de la pratique archivistique. Elle favorise la recherche active, l'attention aux documents et l'information silencieuse »³¹.

De fait, le nombre de places offert dans ces espaces a considérablement augmenté et, dans les bâtiments les plus récents, il est plus proche de cent que de cinquante : 80 places aux Archives de Lyon, 90 dans l'Oise, 100 dans les Yvelines, 86 en Moselle. Le projet d'extension des Archives du Maine-et-Loire prévoit la création d'une salle dotée de 140 places. Mais cette croissance se double d'une diversification des types de places, qui ne correspondent plus seulement, comme c'était le cas auparavant, à une étape particulière du processus de recherche (inventaires) ou à la consultation de supports particuliers (microfilms) : il s'agit désormais d'offrir des services différents pour des publics différents. C'est le cas aux Archives des Yvelines (Bernard Feypell). Le volume unique est en fait divisé en deux parties distinctes : d'une part la salle de consultation des originaux et d'autre part le « cyber-espace », en libre accès, entièrement équipé de postes informatiques et destiné à la lecture des documents

³⁰ Isabelle Langlade, « La friche de la Belle-de-Mai en reconversion », *10, rue bleue. Histoire et reconversion d'une manufacture des tabacs*, Marseille, éditions Parenthèses et Archives municipales de Marseille, 2003, 124 p., p. 104-116. Reproduction p. 107.

³¹ Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier de l'Oise. *Conseil général de l'Oise, Reconstruction des Archives départementales de l'Oise à Beauvais, Programme architectural et technique*, vol. I, juillet 1997, p. 50.

numérisés, des bases de données, à l'internet et au multimédia. Cet espace occupe une superficie supérieure à celle de la salle « traditionnelle ». Sur la ligne de séparation est installée la présidence de salle, dont les bureaux regardent dans les deux directions. Certains établissements proposent d'autres modes de consultation. Ainsi, le Centre des Archives du Monde du Travail (Alain Sarfati) dispose de trois petites salles réservées aux travaux en groupe. Les Archives de la Haute-Savoie (Jacques Lévy) possèdent un lieu original, proche dans sa conception des « réserves visitables » implantées dans les musées³² et entièrement destiné à la conservation et à la consultation de ces documents exceptionnels que sont les mappes du cadastre sarde. Les tables de lecture sont installées à côté des rayonnages compacts de grande largeur qui accueillent les imposants rouleaux des cartes. Deux postes de consultation informatique donnent accès aux plans déjà numérisés³³. Cette « salle des mappes » communique directement avec la salle principale³⁴.

Pour les salles de lecture, les architectes préconisent l'orientation au nord (cette disposition assure une luminosité plus douce, qui se combine mieux avec celle des lampes individuelles disposées sur les tables) et une grande hauteur sous plafond. Cette dernière prescription semble assez ancienne : on en trouve déjà une application avec l'actuelle salle de lecture des Archives du Nord, construite dans les années cinquante. Le projet de modernisation de cette partie du bâtiment, qui prévoit un doublement de la superficie des lieux d'accueil du public, préservera le volume initial. A Marseille, les volumes existant, ceux des grandes salles de l'ancienne Manufacture des tabacs, se prêtaient particulièrement bien à ce type de réemploi. La luminosité doit être également appréciée en fonction de l'environnement : dans la Moselle ou dans l'Aude (où les lecteurs jouissent d'un splendide panorama sur la Montagne noire) la lumière se diffuse plus harmonieusement grâce à l'absence de vis à vis, et le spectacle de la campagne voisine semble de nature à favoriser la concentration. A défaut de grands espaces, comme c'est le cas au Mans, l'aménagement d'une rue en face de la salle de lecture devrait assurer un dégagement satisfaisant.

Telle qu'elle est aujourd'hui conçue, la salle de conférence est sans doute le plus innovant et le plus polyvalent des lieux ouverts aux publics dans les bâtiments d'archives. Avant d'en présenter, à travers quelques exemples, les caractéristiques techniques, soulignons la

³² Un exemple parmi d'autres : les réserves du musée du président Jacques Chirac à Sarrazon (Corrèze).

³³ Etant donné leurs dimensions (61 m² pour la mappe de la commune de Chamonix), certains plans ne peuvent pas être consultés sous leur forme originale. D'ici quelques temps, lorsque le programme de numérisation sera achevé, la consultation de ne se fera plus dans cette pièce, qui deviendra alors un simple lieu de conservation.

³⁴ Les Archives de Haute-Savoie disposent également d'une salle spécialement aménagée pour les recherches cadastrales.

diversité des utilisations possibles de cet espace : accueil de colloques, réunions plus ponctuelles mais rassemblant un grand nombre de personnes, projection de films, retransmission d'émission télévisées... La liste n'est pas close. Il s'agit là d'activités dont les liens avec les missions traditionnelles des services d'archives peuvent être plus ou moins évidents. Cet espace fait donc partie de ceux susceptibles d'accueillir des publics peu familiers de l'institution. Cela justifie son implantation à proximité immédiate du hall d'entrée. Bernard Feypell indique que ces auditoriums doivent être conçus, autant que faire se peut, avec deux entrées, l'une liée au reste de l'établissement et l'autre indépendante³⁵.

Leur capacité moyenne d'accueil semble s'établir autour d'une centaine de places : 100 places en Moselle, 90 places dans l'Oise, 80 en Haute-Savoie. Avec 200 places, celle du CAMT a pu un temps paraître surdimensionnée, mais plusieurs projets ou réalisations récents tendent vers cette taille : 165 places dans la Manche, 202 pour le projet des nouvelles Archives des Bouches-du-Rhône à Marseille. Généralement conçue avec une courbure ou une pente calculée pour offrir le meilleur confort possible, elle prend l'allure d'un petit amphithéâtre, pour peu qu'elle soit équipée de tables fixes (avec ses larges fauteuils noirs pourvus de tablettes amovibles, celle du CAMT est en cela plus proche d'une salle de cinéma). Dans plusieurs cas, comme aux Archives de la Manche ou de la Seine-et-Marne (deux réalisations de Bernard Feypell), l'harmonie entre les fauteuils noirs, le bois clair qui habille les murs et l'éclairage tamisé contribue à créer une ambiance reposante et cossue.

Le soin apporté à l'aménagement de ces salles n'est pas seulement esthétique : la réussite de cet équipement dépend en effet largement des possibilités techniques qu'il offrira à ses utilisateurs. La salle de conférences des Archives du Monde du Travail comporte une cabine de projection (vidéo et cinéma) et une autre de traduction simultanée. L'architecte a choisi lors de la réhabilitation de conserver les ouvertures d'origine, mais on peut à volonté occulter les vingt fenêtres réparties sur deux niveaux. En Haute-Savoie, la régie son et image possède un équipement complet avec vidéoprojecteur : cassettes vidéo, CD et DVD, télévision, diapositives, connexion internet. Les sièges sont pourvus de piétements décentrables, tandis que les tables filantes offrent de bonnes possibilités de connexion (prises électriques et informatiques). Enfin, le public bénéficie de micros individuels fixés sur les tables.

³⁵ Bernard Feypell, « L'aménagement des espaces d'accueil », *Gazette des Archives*, n° 184-185, 1^{er} et 2^e trimestres 1999, p. 33-34, p. 34. Traitant de la construction d'une bibliothèque, Jacqueline Gascuel et Anne-Marie Chaintreau adoptent un point de vue identique. Anne-Marie Chaintreau et Jacqueline Gascuel, *Votre bâtiment de A à Z mémento à l'usage des bibliothécaires*, Paris, éditions du cercle de la librairie, collection « Bibliothèques », 2000, 314 p, p. 24-27.

Selon les prescriptions anciennes en matière de bâtiments d'archives, la salle d'exposition ne formait souvent avec celle de conférence qu'un seul et même lieu. C'est encore le cas dans de nombreux édifices, comme au Archives de la Meuse³⁶, où la même pièce sert en outre de salle de tri et de salle du service éducatif. Actuellement, cette configuration coexiste avec une autre également très fréquente, et que les architectes continuent à employer jusque dans les réalisations les plus récentes : le hall d'accueil faisant fonction d'espace d'exposition. C'est, par exemple, le cas aux Archives de la Sarthe (Pierre Noailly), ou aux Archives des Alpes-de-Haute-Provence (Manolo Nunez-Yanowski et Olivier Sabran). Dans ce dernier cas, la fonction d'espace d'exposition est valorisée par l'emplacement du hall d'entrée, puisqu'il occupe le centre de l'arc convexe formé par l'édifice. Enfin, il arrive qu'une salle d'exposition indépendante mais trop petite oblige les concepteurs des manifestations à investir occasionnellement le hall principal (comme on le voit souvent aux Archives de Paris). Selon les dernières prescriptions formulées, qui émanent d'un architecte particulièrement familier des bâtiments d'archives³⁷, l'espace d'exposition doit être traité de manière indépendante mais en communication directe avec le hall (principe que Bernard Feypell lui-même a mis en application, par exemple aux Archives de l'Oise). On peut ainsi moduler l'utilisation de l'espace selon le sujet et le propos des expositions. D'autres concepteurs insistent sur la nécessité d'imaginer une disposition des lieux qui favorise le sens de lecture de l'exposition. Enfin, Bernard Feypell recommande la pose de faux planchers pour faciliter l'installation de circuits électriques.

Reste que ces discours prescriptifs n'épuisent pas le sujet. Plus généralement, c'est la place des expositions dans l'activité des services d'archives qui fait question : quelles expositions pour quels publics (celui qui fréquente déjà l'établissement ou celui qu'on souhaiterait gagner ?). Là encore, ce problème ne fait que recouper partiellement l'étude des bâtiments. Là encore, l'expérience du Centre des Archives du Monde du Travail apparaît comme la préfiguration, à certains égards démesurée³⁸, d'une tendance au développement des espaces culturels aujourd'hui perceptible dans chaque nouveau projet. A cette question de la place des expositions, rares sont les architectes qui ont apporté une réponse aussi franche que Bernard

³⁶ L'actuel dépôt, élevé entre 1967 et 1969 par Jean Fayeton, sera bientôt remplacé sur un autre site par un nouveau centre, oeuvre du cabinet strasbourgeois Denu et Paradon.

³⁷ Bernard Feypell, « L'aménagement des espaces d'accueil », *Gazette des Archives*, n° 184-185, 1^{er} et 2^e trimestres 1999, p. 33-34, p. 34.

³⁸ Dès 1995, Yvette Lebrigand, première directrice du CAMT, faisait part de ses doutes devant les 3500 m² de surfaces disponibles pour les activités culturelles. Par rapport aux objectifs du programme, Alain Sarfati avait rajouté dans son projet 1800 m² supplémentaires. Yvette Lebrigand, « Le Centre des Archives du Monde du Travail », *Gazette des Archives*, n° 168, 1^{er} trimestre 1995, 228 p., p. 50-57, p.57.

Constantin à Lyon : son espace (350 m²) occupe toute l'ancienne cour, au coeur du bâtiment. Bureaux du personnel, lieux de lecture et magasins gravitent autour et, grâce aux ouvertures maintenues en divers points, les visiteurs peuvent également apercevoir la vie du service qui se déroule autour du lieu le plus ouvert au public.

Très apparentées aux salles de classe des établissements scolaires, les locaux du service éducatifs sont sans doute les lieux ouverts au public qui ont connu les transformations les moins spectaculaires. Une ou deux salles (parfois une salle divisible en deux par une cloison amovible, comme dans l'Aude) sont équipées du matériel nécessaire à la projection de vidéos. Elles sont complétées par un bureau réservé aux enseignants. Là encore, la logique des cheminements incite les architectes à les rapprocher le plus possible de l'entrée principale. Cette tendance peut conduire dans certains cas à un isolement relatif de cette fonction, qui est en outre essentiellement assurée par des personnes étrangères à l'équipe des archives. Dans ce contexte, le choix de Bernard Feypell pour le service éducatif des Archives de la Dordogne peut être rapproché de celui de Bernard Constantin à Lyon : il a choisi d'implanter ce service au dessus de la salle de lecture. Grâce à la paroi vitrée, qui préserve chaque espace des bruits provenant de l'autre, les élèves peuvent voir les travaux qui se déroulent à leurs pieds. Dans les deux cas, profitant des qualités de transparence du verre, les architectes ont réuni visuellement des activités en principe séparées. Cette démarche contribue, dans une certaine mesure, à unifier les missions conduites au sein d'un établissement.

Fonctions et principes d'aménagement des espaces d'accueil

Les attentes et les besoins des publics, pour autant qu'on puisse les connaître, guident les conservateurs, les collectivités et les architectes dans la conception et la réalisation des espaces d'accueil. Mais ces lieux répondent également à d'autres principes d'organisation, très généraux (assurer la sécurité des personnes en cas de sinistre) ou propres à l'architecture des institutions patrimoniales (prévenir les dégradations involontaires ou volontaires contre les biens conservés). Il semble que la recherche d'une solution harmonieuse et efficace passe par l'équilibre entre ces deux types d'intérêts distincts. L'analyse des fonctions et des principes d'aménagement permet de décliner à travers différents exemples cette recherche du consensus.

Les espaces d'accueil, plus que les autres³⁹, donnent l'occasion à l'institution archivistique d'exprimer sa fonction symbolique. Que le bâtiment délivre un message sur l'institution n'est pas en soi une nouveauté : les grands dépôts élevés sous Napoléon III incarnaient parfaitement la majesté - mais aussi l'opacité - du régime impérial. Les constructions des Trente glorieuses, fortement déconsidérées aujourd'hui, participent de la représentation d'une administration française rénovée, moderne et efficace. Depuis quelques années, grâce à l'emploi du verre dans les façades, l'ouverture et la transparence sont des thèmes fréquemment mis en scène par les architectes dans les bâtiments d'archives. Ces schémas de représentation se combinent avec de rigoureuses normes en matière d'accessibilité (comme on l'a vu avec l'exemple des Archives de l'Aude) pour donner aux édifices une allure avenante tout en les rendant effectivement plus accueillants. Quelques architectes font toutefois le pari d'une autre image des archives. Ainsi, pour l'annexe des Archives des Bouches-du-Rhône à Aix-en-Provence, Jean-Michel Battesti a imaginé un édifice recouvert de pierre, percé d'ouvertures étroites et irrégulières : moins qu'une allusion à des archives secrètes, on peut y voir une invitation à percer le secret des archives. Aux Archives de la Dordogne, Bernard Feypell a dû composer avec une configuration du terrain délicate, très différente des zones périphériques où sont généralement implantées ses constructions : de ce fait, l'accès au hall se fait par un long, étroit et très haut couloir. Si les parois sont percées d'ouvertures, ce n'est que par la verrière zénithale ou par l'entrée que pénètre la lumière. Une rampe inclinée et un escalier permettent cependant à tous les visiteurs de franchir les portes de ce lieu un peu mystérieux.

La fonction de recherche demeure la raison d'être principale des lieux d'accueil en archives. C'est la plus ancienne et ce fut pendant longtemps la seule. Sur ce point, les interactions entre les logiques particulières des lecteurs et des membres de l'institution sont plutôt bien rodées. Il s'agit avant tout, pour les archivistes, de s'adapter à l'évolution des pratiques et des méthodes de recherche. Cette prise en compte des besoins passe par des modifications techniques, comme par exemple les connexions disponibles pour chaque place de lecteur. Mais certaines évolutions récentes du métier de chercheur⁴⁰, jointes au développement des supports de substitution, ont des incidences sur la conception même des espaces de lecture. De plus en plus de documents sont consultés sur des supports de substitution (microfilms ou numérisation). La salle réservée aux microfilms était traditionnellement plus petite que la salle de lecture principale, mais il

³⁹ Le soin apporté par Roux-Dorlut et Badani à l'apparence des magasins en Val de Marne (1974) est longtemps resté une exception, mais de jeunes architectes s'intéressent à la question : pour les futures archives des Bouches-du-Rhône, Corinne Vezzoni a donné aux magasins l'aspect d'un galet rouge, symboliquement inséré au coeur des espaces de travail.

⁴⁰ De nombreux sujets de recherche en histoire contemporaine ne font que peu appel aux sources d'archives traditionnelles.

arrive aujourd'hui qu'elle soit beaucoup plus fréquentée : ces transformations appellent sans doute, sinon une remise en cause radicale des habitudes, du moins de solutions architecturales évolutives qui permettraient de modifier sans trop de difficulté la configuration des lieux selon les changements des pratiques de recherche. En revanche, tant que les documents traditionnels resteront demandés, le principe de proximité entre la salle de lecture et les magasins, gage d'un service rapide au lecteur, ne doit pas être remis en cause⁴¹.

Enfin, tous les espaces ouverts au public remplissent une fonction de communication ou de médiation. Il s'agit encore d'une situation nouvelle. Jamais par le passé l'institution n'a bénéficié d'autant de moyens pour expliquer ce qu'elle est et ce qu'elle fait. Dans les collectivités territoriales on assiste à un dialogue à trois entre l'établissement (avec son désir de communiquer directement et par de multiples canaux), la population (et sa curiosité réelle pour un service assez peu connu) et la collectivité (qui tend, dans le cas des départements, à faire des Archives une pièce importante de son dispositif de politique culturelle). Cette nouveauté n'est pas sans poser parfois problème. En présence d'équipements particulièrement attractifs, le risque existe que l'institution s'en voit contester l'usage par des acteurs extérieurs à elle. A plusieurs reprises des directeurs d'archives départementales ont dit devoir composer avec une collectivité qui souhaite investir salles de conférences ou halls d'expositions pour des manifestations sans rapport avec les archives. Dans un contexte institutionnel différent, l'équipe du CAMT doit faire face à de nombreuses demandes émanant de syndicats, d'associations, ou d'entreprises désireuses d'utiliser les plateaux ou les lieux de réunions. Se pose alors pour les archives la question de leur visibilité dans ce type de manifestation, voire de la lisibilité de leur démarche.

On a vu précédemment que les prescriptions les plus anciennes concernant les lieux ouverts au public avaient trait à l'orientation du lecteur. Il s'agissait peut-être moins de lui faciliter l'accès à la salle que de prévenir une intrusion, même accidentelle, dans les espaces réservés au personnel. Ainsi, deux des principes d'organisation que l'on voudrait mettre en évidence ont partie liée à l'origine : l'orientation et la sécurisation. Aujourd'hui, l'existence de nombreux espaces spécifiques pour le public fait de l'information et de l'orientation une question à part entière. Là encore, les solutions techniques telles que la signalétique ne suffisent pas à apporter une réponse satisfaisante. Elle passe plutôt par une conception réfléchie de l'architecture. Dans les petits dépôts accueil et présidence de salle se confondent : c'est la cas à

⁴¹ Ajoutons que la transitique appliquée aux bâtiments d'archives soulève encore de nombreuses difficultés, comme l'ont montré Georges Mouradian et Bernard Feypell dans leurs interventions aux journées d'Annecy.

Limoges, mais aussi à Bar-le-Duc, où le lecteur se trouve dans la salle de lecture sitôt passée la porte d'entrée. La proximité et le regroupement des espaces demeurent des principes d'organisation. Les Archives de la Haute-Savoie (Jacques Lévy) en sont un exemple. Le hall d'entrée donne directement dans le hall d'accueil. Sur la gauche se trouve la salle de conférences et du même côté, dans un décrochement, l'accès au service éducatif. Un bureau d'accueil occupe le fond du hall, avec juste sur la droite la large entrée de la salle de lecture principale. Tous les lieux de consultation gravitent autour de cette vaste pièce ronde : cadastres, mappes, microfilms, inventaires et salle de groupe.

Les questions de sécurité s'articulent en deux volets : d'une part celle des personnes, d'autre part celle des biens de conservation. Sur le premier point, la réglementation des édifices recevant du public donne nombre de principes à respecter dès la conception du bâtiment. Quant au second, la pratique archivistique a dégagé plusieurs règles. La plus importante demeure la séparation entre les circuits des visiteurs, du personnel et des documents, le seul point de contact se trouvant au guichet de la salle de lecture. Lorsqu'on repère des zones de contact superflues, des solutions techniques aident à résoudre ce problème : aux Archives du Monde du Travail, un digicode installé dans les ascenseurs réserve aux membres de l'équipe l'accès aux étages des bureaux et des magasins. Si les circulations mises en place sont parfaitement «étanches », la principale difficulté réside dans la surveillance de la salle de lecture. On peut rappeler pour mémoire l'installation de casiers où les lecteurs déposent leurs affaires (CARAN, Archives de Paris). Dans la salle proprement dite, il est intéressant de disposer de deux points de vue différents sur l'espace de travail des lecteurs : La banque de prêt sinusoïdale des Archives de Lyon offre cette possibilité. Cela semble également le cas aux futures Archives des Yvelines, puisque présidence de salle et guichet de livraison des documents sont dissociés. Dans ce même établissement, le bureau de la présidence est installé au centre de la pièce de sorte que les responsables voient à partir d'un seul endroit les deux parties de la salle. Dans plusieurs dépôts (Sarthe, Haute-Savoie, Haute-Vienne⁴²) ont été mises en place des caméras de surveillance. Outre la nécessité, pour être efficace, de poster quelqu'un en permanence devant l'écran de contrôle, ce procédé a été critiqué à divers titres : à moins de pouvoir zoomer, la qualité de l'image est insuffisante pour une surveillance précise, et les angles morts sont toujours à craindre. Equipements techniques et méthodes de conception sont donc mis en oeuvre pour renforcer le contrôle sur l'espace de travail. La diversification progressive du lieu a conduit les architectes à réfléchir autrement, en modulant la visibilité en fonction de la partie de la salle considérée. Elle devrait être de 100 % pour le lieu de consultation des

⁴² Dans ce dernier cas, les piliers implantés dans la salle rendent nécessaire la présence d'une caméra.

originaux, de 80 % à l'emplacement des inventaires et de 50 % seulement pour les microfilms⁴³. Domaine de la prescription par excellence, la sécurité est celui où l'on enregistre peut-être la plus grande stabilité dans les méthodes : rien ne semble remplacer une surveillance humaine attentive et constante...

Dans les parties de l'édifice où les visiteurs sont appelés à séjourner longuement, comme la salle de lecture où celle de conférences, les différents concepteurs se sont beaucoup préoccupés du bien être du public. Afin de rendre la salle totalement propice à l'étude, les architectes ont conduit de nombreuses recherches sur le mobilier, l'éclairage, l'isolation phonique, la création d'emplacements de détente pour les lecteurs. Là plus qu'ailleurs on perçoit l'influence des grands chantiers parisiens des années quatre-vingt et quatre-vingt dix, que l'on fasse référence au CARAN de Fiszler où la Bibliothèque nationale de France de Perrault. Cela est particulièrement vrai pour les choix chromatiques : en plusieurs endroits on remarque les moquettes rouges, les lampes d'opaline vertes et l'usage du bois teinté naturel, clair ou foncé. Dans un contexte, celui de la recherche, qui fait appel à la lecture attentive et souvent au déchiffrement de documents, un soin tout particulier est apporté à la lumière. La lumière naturelle reste la source privilégiée, mais on atténue autant que possible sa vivacité par l'orientation au nord. Elle peut également être tamisée par l'installation de stores (Archives de la Haute-Savoie). L'éclairage individuel fait l'objet d'une grande attention, soit pour le moduler (lampes réglables de la Bibliothèque nationale de France), soit pour l'orienter (lampes inclinables dans la salle de lecture du CAMT). Enfin, la recherche d'une ambiance plus silencieuse conduit souvent à préférer la moquette au parquet et est une des causes de la séparation entre salle des originaux et salles des microfilms.

On ne tentera pas en conclusion d'imaginer le bâtiment de demain. Revenons plutôt sur quelques évolutions en cours. On a pu observer, sur les plans des architectes ou lors de visites de terrain (en particulier aux Archives de la Sarthe dans le cadre du séminaire organisé par l'Institut national du patrimoine) l'évolution du rapport de force numérique entre lecteurs des supports de substitution et lecteurs de documents originaux. Dans divers projets en cours, comme celui de Saint-Quentin-en-Yvelines, les concepteurs ont décidé d'offrir plus de places aux supports de substitution. Loin de concerner uniquement l'architecture, cette tendance induit peut-être une modification des caractéristiques réglementaires et intellectuelles du lecteur

⁴³ Archives de la D. A. F. (département de la normalisation et de l'innovation technologique, bureau des bâtiments), dossier des Landes.

en archives. Jusqu'à présent, le principe était celui de l'accès de tous à l'ensemble des espaces de travail, et la réglementation d'accès aux informations concernait uniquement les documents. L'évolution actuelle conduit à catégoriser les lecteurs selon leurs motivations initiales et leur « profil », qui donnent accès à des espaces différents (d'un côté le « cyber-espace », de l'autre ce qui pourrait ressembler à une « réserve »). Ce phénomène est plus ancien et plus poussé dans les bibliothèques : l'existence d'un « haut-de-jardin » et d'un « rez-de-jardin » à Tolbiac lui a donné grande visibilité, mais les anciens lecteurs de la salle Labrouste se souviennent sans doute des cartes blanches (nombre d'entrées annuelles illimité) et des cartes vertes (25 entrées annuelles). En ce même lieu étaient réunis des lecteurs ayant des statuts différents, et c'est bien leur statut qui déterminait un accès plus ou moins large à l'information, non le statut juridique du document. Allons plus loin : l'exemple de Labrouste montre qu'il n'est pas toujours nécessaire d'inscrire, comme à Saint-Quentin, la différence entre lectorats dans l'architecture, puisque les signes distinctifs d'accès à l'information peuvent être personnalisés. La comparaison avec les bibliothèques soulève cette question : existe-t-il, fonctionnellement, une spécificité irréductible de l'espace de travail en archives par rapport aux solutions mises en oeuvre dans d'autres institutions ? Cette question n'a bien entendu d'intérêt que dans le contexte français d'une institutionnalisation ancienne et d'une autonomisation forte de la fonction « archives », avec la constitution progressive, par sédimentation des pratiques et effort continu de réglementation, de ce qui pourrait ressembler à des « habitus architecturaux ».

Il a plusieurs fois été question, dans le cours de notre exposé, des bibliothèques, mais aussi plus incidemment des musées. Il est d'un grand intérêt de connaître le mieux possible les pratiques et les réalisations de ces domaines, autant pour s'en inspirer que pour s'en démarquer et tenter de dégager ce qui constitue, du fait de sa spécificité historique et sa structure institutionnelle, l'originalité du lien entre la fonction « archive » et le bâtiment d'archives⁴⁴. Le débat sur une possible dissociation des lieux de communication et de conservation donne l'occasion de s'interroger sur la fonction pour réaffirmer le lien. Par rapport à d'autres pratiques, le traitement des archives peut être approché comme une opération *très poussée* de décontextualisation, de désappropriation du document par son producteur initial. Plus que dans le cas du livre ou de l'oeuvre d'art, les opérations de reconditionnement, en introduisant un découpage en nouvelles séquences de l'objet modifient son aspect, son appréhension, sa réalité perceptible. Mais cet effort n'est pas gratuit, puisqu'il est *simultanément* une opération de reconstruction intellectuelle (par la pratique de l'inventaire) et de contextualisation historique (avec la rédaction

d'introductions historiques) *en vue de* la transmission vers un tiers. Il semble que, plus que le livre ou l'objet d'art, la production humaine qui s'insère dans la chaîne de traitement de l'institution archivistique en ressorte transformée, inventée, et tire pour finir son existence objective «d'archive » du travail que l'institution opère sur elle. Dès lors, au nom de la continuité entre la pratique archivistique et sa finalité de communication, fondatrice de l'unité intellectuelle du métier, on peut affirmer la nécessité d'une réunion *physique* des fonctions de conservation et de communication. S'il est important de communiquer les documents, il l'est tout autant de communiquer sur les documents, de pouvoir montrer, aussi souvent que possible, par la visite des espaces de travail, comment se fabriquent les archives ensuite apportées en salle. Mettre en évidence cette spécificité du « métier » est d'autant plus nécessaire que dans plusieurs projets mixtes (Archives de l'Hérault, Archives des Bouches-du-Rhône) la mutualisation des espaces culturels risque de diluer l'identité de chacune des institutions présentes sur le site.

En définitive, il n'a guère été ici question de prescription, sauf en matière de sécurité. Mais la réponse à cette remarque se trouve dans la diversité même est exemples présentés : les espaces d'accueil du public sont ceux où, souvent avec bonheur, la liberté et l'imagination de l'architecte s'expriment avec le plus de facilité. Nous pensons à titre personnel que cela est un bien. N'ayons pas peur des monstres : rien n'est plus laid, en somme, que l'uniformité.

⁴⁴ Cette réflexion sur la spécificité des pratiques, et leur traduction dans l'espace, est particulièrement intéressante à l'heure de rapprochement institutionnels, comme ceux intervenus dernièrement au Canada avec la réunion des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale.